

Charte pour l'environnement

Bilan d'actions

Année 3

2008 - 2009



Charte Intercommunale pour l'Environnement

2006 > 2011

Tous les deux,
c'est pour la Vie...

LA CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT - 3^{ème} année...

La Charte intercommunale pour l'environnement, signée en juin 2006, **outil d'amélioration continue de la qualité environnementale sur notre territoire**, achève sa troisième année de mise en œuvre.

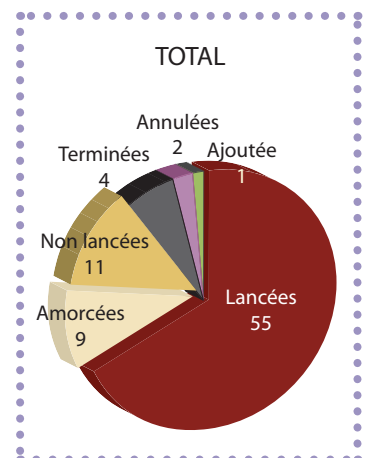
Développée autour de 3 axes sur la gestion de l'espace, la sensibilisation des acteurs du territoire et des citoyens, ou encore la préservation des ressources, la maîtrise des nuisances et des risques, la charte prévoit sur 5 ans la réalisation de 79 actions sur les grandes thématiques de l'environnement. Véritable outil transversal de développement durable, elle a permis la mise en œuvre de documents plus spécialisés tels que la charte agricole signée en novembre 2007 ou encore le Plan Local Energie Environnement qui s'achève en 2009.

Ce 3^{ème} bilan vous présente à nouveau l'avancement de 2 actions phares par axe stratégique.

ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS

Le comité de suivi de l'année 3 (juin 2009) de la Charte pour l'Environnement, aura vu s'achever 4 actions sur les 79 initiales. Il reste aujourd'hui 11 actions à lancer, liées aux thématiques des risques, de la qualité de l'air et du management environnemental. 2 actions ont été annulées pour cause de doublon sur la thématique du bois-énergie, 1 a été ajoutée pour la mise en place d'agenda21 scolaire. Ainsi, le bilan synthétique pour l'année 3 est le suivant :

- 55 actions lancées (40 en année 1 et 15 en année 2)
- 9 actions amorcées (25 en année 1 et 13 en année 2)
- 11 programmées d'ici la fin de la Charte (14 en année 1 et 13 en année 2)
- 4 terminées
- 2 annulées pour cause de doublon
- 1 ajoutée (mise en place d'agenda21 scolaire)



PERSPECTIVES 2009 - 2010

Différentes thématiques seront mises à l'honneur, comme la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts communaux, le développement des actions autour de l'énergie en relation avec les communes ou encore le lancement du schéma cycles/piétons et la valorisation des terrasses de culture du territoire à la suite de l'étude menée en 2008.

Axe 1 27 actions

Une gestion de l'espace pour une amélioration durable de la qualité de vie :

- préserver la qualité paysagère des espaces
- préserver la richesse de la biodiversité
- renforcer la qualité environnementale de l'urbanisme et des bâtiments
- impulser le développement des transports en commun et les déplacements doux
- renforcer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Action n°19

Rendre les transports en commun plus attractifs

Le réseau de transport Sillages dessert 26 communes de l'ouest du département dont les 5 communes du Pôle Azur Provence. A compter du 1er juillet 2008, le réseau a été profondément remanié afin d'améliorer la desserte des communes situées au sud et à l'ouest de Grasse, notamment dans les zones industrielles et les zones d'activités commerciales. Ainsi, 12 nouvelles lignes ont été ouvertes et une nouvelle tarification unique a été mise en place : le ticket azur est maintenant à 1€ sur les réseaux TAM du Conseil Général 06, Sillages et Bus Azur (Cannes, le Cannet, Mandelieu). De plus, les abonnements sont plus lisibles et plus diversifiés pour prendre en compte les préoccupations de chacun. En matière de communication, un guide des transports a été édité, l'harmonisation des points d'arrêts est en cours et le site internet de Sillages a été redéployé.

Un site internet de covoiturage a également été créé en mars 2008 par Sillages, la Communauté d'Agglomération d'Antibes Sophia Antipolis (En-ibus) et le Syndicat Intercommunal de Transport de Cannes-Le Cannet-Mandelieu (Bus Azur) : www.ottoetco.org

La réalisation d'une ligne de transport en site propre est actuellement à l'étude avec le projet de funiculaire qui reliera la gare TER au centre ville de Grasse.

En perspective, on peut noter la 3ème phase d'amélioration de la desserte des communes du nord de Grasse, la continuité de l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain, la mise en place d'un calculateur d'itinéraires via internet, une tarification multimodale à l'échelle du département et enfin, la poursuite des travaux pour les points d'arrêts notamment en terme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

2 exemples d'actions menées dans l'axe 1



Action sur le covoiturage



Action n° 23

Mettre en place des pédibus

Les opérations pédibus (ramassage scolaire à pieds des zones d'habitation des élèves jusqu'à l'école) possèdent de nombreux avantages dont la diminution de la présence de voitures aux abords des écoles, la réduction de gaz à effet de serre, la lutte contre l'obésité des enfants. Ainsi, la communauté d'agglomération apporte un soutien technique (appui méthodologique) et financier (outils de communication) aux communes qui souhaitent développer et pérenniser ces opérations.

La commune de Mouans-Sartoux organise des pédibus et vélobus depuis plusieurs années.

Auribeau sur Siagne a lancé son 1er pédibus à fréquence mensuelle le 21/10/08 avec une trentaine de parents et d'enfants. La fréquence est devenue hebdomadaire depuis avril 2009.

La Roquette sur Siagne a également lancé son pédibus quotidien en mars 2009.

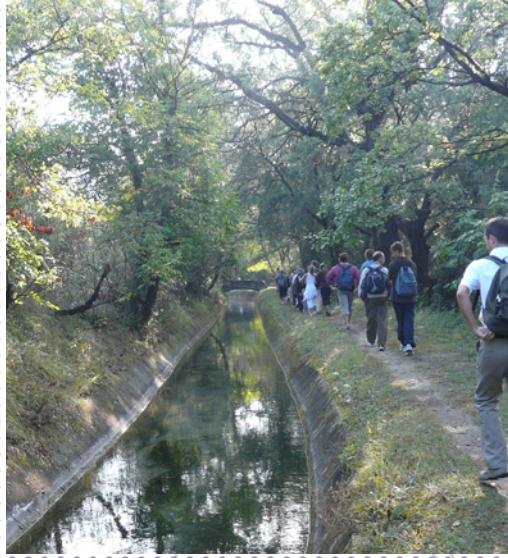
Enfin, la Région PACA a remis une « Palme Marchons vers l'école 2008 » à Pôle Azur Provence, le 26 novembre 2008 pour son action exemplaire auprès des communes.

Le pédibus d'Auribeau-sur-Siagne



L'environnement, axe fédérateur des citoyens et des acteurs du territoire :

- mobiliser les élus et les services pour la prise en compte de l'environnement dans tout projet
- appuyer l'éducation à l'environnement de tous les citoyens
- informer les citoyens de l'état environnemental du territoire
- développer une économie raisonnée et respectueuse de l'environnement



Rando 2008 - le long du Canal de la Siagne

2 exemples d'actions
menées dans l'axe 2

Action n° 33

Organiser des manifestations sur l'environnement

Dans le cadre des journées de l'environnement début juin, des visites de sites ont été organisées pour les scolaires de primaire. Ainsi, 8 classes ont pu découvrir grâce à nos partenaires, le rôle d'un barrage hydroélectrique, le rôle des canaux d'irrigation, la forêt de Grasse ou encore l'écosystème rivière.

Une nouvelle manifestation a eu lieu le 20 septembre : l'agglomération se sont retrouvés après 3 heures de randonnées pour un pique-nique convivial dans la forêt de Mouans-Sartoux. La manifestation, encadrée par la Fédération Française de Randonnée, a permis de faire découvrir les bords de Siagne aux participants grâce au SIIUV Haute Siagne, le Canal de la Siagne grâce au SICASIL et la Lyonnaise des Eaux ou encore le parc du Château de Mouans-Sartoux.

Enfin, La Fédération de Pêche a proposé des animations autour de la vie aquatique à 10 classes, au lac des mimosas à Pégomas.



Action n° 40

Lancer un appel à projets environnemental et citoyen auprès des acteurs du territoire organisé par le Conseil de Développement

Initié en 2005 par le Conseil de Développement, cet appel à projets s'adresse aux acteurs du territoire qui souhaitent mener une action d'intérêt intercommunal dans les domaines de l'environnement et de la citoyenneté. **Son objectif est de mobiliser et d'impliquer, à travers des actions concrètes et participatives, des habitants de tout âge dans des projets éco-citoyens à l'échelle de l'agglomération.** Engagé au départ avec les lycées du territoire, cet appel à projet a été élargi, en 2007 aux autres acteurs locaux (associations, autres établissements scolaires, etc.). Chaque année, il permet aux lauréats de concrétiser les projets qu'ils ont imaginés pour le territoire, de les proposer et de les partager avec la population locale. Les différentes actions menées encouragent les citoyens à agir au quotidien, de manière originale, conviviale et créative, pour la préservation de leur environnement et de leur qualité de vie. Leur mise en œuvre favorise également la rencontre et les partenariats entre les différents lauréats qui peuvent ainsi mettre en commun leurs savoir-faire pour réaliser ces projets sur le territoire du Pôle Azur Provence.

Le jury de sélection a ainsi retenu, pour l'année 2008, 13 lauréats : Lycée Francis de Croisset (Recycler le papier au Lycée); Les Jardins de la Vallée de la Siagne (Ateliers découverte de l'agriculture biologique et économies d'énergies); Collège St-Hilaire (Tri des déchets au collège); Maison pour Tous de Pégomas (La nature par l'objectif); Office Mouansois pour la jeunesse (Fruits et légumes bio au collège); Ecologic'Art (Ateliers de création et rénovation avec des matériaux de récupération); Ecohérence (Eco-chasse aux éco-trésors; Théâtre législatif sur l'Eau); Art Recyclage (Fabrication de papiers recyclés); Méditerranée 2000 (Accompagnement d'Agendas 21 scolaires; Sensibilisation des seniors à l'Environnement); Club Développement Durable du Lycée Tocqueville (Journée Développement Durable au Lycée); Association Indépendante des Parents d'élèves de Pégomas (L'Épopée verte). Ces projets ont permis de mobiliser un large public.

En 2009, le jury a sélectionné 8 nouveaux lauréats : Maison pour Tous de Pégomas (Théâtrement Vôtre); Agora Fm (Mag'Jeunes à la radio); Ecole Gambetta (Sentier botanique des enfants); Arboretum du Sarroudié (A vos graines, citoyens !); Les Francas (Vie citoyenne au collège et lycée); Collège Les Jasmins (Journées Développement Durable au collège); Planète Sciences Méditerranée (Jardins partagés); Méditerranée 2000 (Les Agendas 21 scolaires).



Recycler le papier au Lycée



Découverte de l'agriculture Bio



Atelier de création avec matériaux de récupération

- préserver les ressources naturelles pour l'avenir
- améliorer la qualité de l'air
- contribuer à limiter les déchets
- maîtriser les risques naturels et technologiques
- adopter un comportement interne éco-responsable

2 exemples d'actions menées dans l'axe 3

Action n° 54

Favoriser le développement des équipements limitant la consommation d'énergie chez les particuliers

Le Pôle Azur Provence a organisé la visite d'une maison écologique à Grasse le 26 juin 2008 en partenariat avec l'Espace Info Energie de Grasse à l'attention des élus et services des communes. Cette visite s'inscrit dans le prolongement de la diffusion du guide éco construire édité en 2007. Le renouvellement du partenariat avec l'Espace Info Energie de Grasse a permis de prolonger les permanences dans les communes de l'Agglomération. Cependant, quelques réaménagements ont été réalisés :

- Permanences de l'Espace Info Energie dans les communes de Mouans Sartoux et Grasse uniquement.
- Durant l'été 2008 des permanences ont été organisées une fois par mois sur la place du marché de Mouans Sartoux.

La lettre « Energie » distribuée tous les trimestres aux élus et techniciens du territoire a également été reconduite.

Action n° 74

Intégrer les principes de développement durable dans la commande publique

Afin de réduire l'impact sur l'environnement de la commande publique, il est étudié dans chaque renouvellement de marché, la possibilité d'intégrer des éco-critères. Ces derniers permettent par exemple de réduire la quantité de matières premières dans le process de fabrication d'un produit ou favorise l'usage de produits non toxiques pour la santé humaine et pour l'environnement.

Cette année, des clauses environnementales ont été intégrées dans les marchés suivants : papier, reprographie, réhabilitation des piscines de Grasse, rénovation du solarium d'Altitude 500, traiteur, prestation de nettoyage, quincaillerie.



Rénovation du solarium de la piscine intercommunale Altitude 500

De vifs remerciements sont adressés aux porteurs des actions qui s'investissent au quotidien pour leur réalisation

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Alliance Provence Antenne 06
- Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- Association Régionale des Organismes HLM - PACA-Corse
- Associations de sensibilisation à l'Environnement
- ATMO PACA
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
- Commune d'Auribeau-sur-Siagne
- Commune de Grasse
- Commune de Mouans-Sartoux
- Commune de Pégomas
- Commune de La Roquette-sur-Siagne
- Conseil de Développement du Pôle Azur Provence
- Conseil Général des A.-M.
- Conseil Régional PACA
- Fédération Départementale des Associations de Pêche et Pisciculture
- Syndical Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents
- Syndicat Intercommunal pour la Valorisation des Déchets Cannes-Grasse
- SIVV Haute Siagne
- Syndicat de transport Sillages

L'ensemble des actions est consultable sur notre site internet

www.poleazurprovence.com



Pôle Azur Provence

57 Avenue Pierre Sémard
BP 91015 - 06131 Grasse Cedex
Tel : 04.97.05.22.00
Fax : 04.92.42.06.35

www.poleazurprovence.com
contacts@poleazurprovence.com